

Pour déposer votre demande de subvention pour le téléservice  
**« Bouclier Sécurité - Campagne 2023 »**,  
 vous devez faire une demande en ligne sur le site dédié et sécurisé suivant :  
<https://vosdemarches.seine-et-marne.fr>

1a

Si vous ou votre collectivité disposez déjà d'un compte, connectez-vous avec celui-ci en entrant vos identifiants.

OU BIEN

1b

Sinon, créez votre compte en cliquant sur le bouton « **Créer votre compte personnel** ». Après création de votre compte, vous recevrez par email un lien d'activation, sur lequel vous devez cliquer pour activer votre compte.

2

Connectez-vous. Vous arrivez sur la page « **VOS DEMANDES** »

3a

**\*\*\* ASTUCE \*\*\*** : vous pouvez désormais chercher DIRECTEMENT le téléservice avec un mot-clé dans la page « **RECHERCHER** » du menu !

3b

Vous pouvez consulter vos demandes existantes en cliquant sur la carte dédiée.

OU BIEN

3c

Vous pouvez aussi faire une nouvelle demande. Sélectionnez « **Une collectivité** » (3c), puis votre collectivité (3d), puis le téléservice recherché.



Si le nom de votre collectivité ne figure pas, merci d'écrire à [aidesecurite@departement77.fr](mailto:aidesecurite@departement77.fr) pour demander le rattachement de votre compte à votre collectivité.

4

Une fois le téléservice sélectionné, un formulaire apparaît. Une fois toutes les étapes renseignées, cliquez sur le bouton « **Terminer** ». Votre demande a bien été envoyée pour traitement. Vous pourrez la retrouver dans la page « **VOS DEMANDES** ».